

Master 2 Histoire des sciences, Histoire des techniques					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Séminaires				4	20
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	26	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des techniques</i>	26	0	0	0
Séminaire obligatoire	1 séminaire secondaire au choix			1	5
Séminaire optionnel	<i>Pour une histoire politique des sciences : enjeux, méthodes, questions</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et gestion du patrimoine culturel</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Économies et sociétés préindustrielles</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle du contemporain</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Socioanthropologie des techniques</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences, histoire de l'innovation : circulations, communications et civilisations matérielles en Europe (XVIIIe-XXIe s.)</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>L'expérience des techniques</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Sciences et technologies en société</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et historiographie transnationales</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Dans l'atelier. Matières, formes et savoirs du travail artistique (XIIIe-XIXe siècles)</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences, anthropologie des savoirs : frontières, enjeux, méthodes</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle de la Chine (XVe-XIXe siècle)</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire globale des techniques</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire de la culture technique et scientifique en Europe (XVIe-XIXe siècles)</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Autre séminaire (UFR histoire, Paris 1, extérieur)</i>	13	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Ecrire l'histoire en France et en Allemagne 2</i>	0	13	0	0
UE 2 : Outils				2	8
Cours obligatoire	Approfondissement aux méthodes de la recherche			1	4
Cours obligatoire	<i>Approfondissement aux méthodes de la recherche</i>	0	13	0	0
Cours obligatoire	Outil informatique			1	4
Cours obligatoire	<i>Informatique</i>	0	13	0	0
UE 3 : Expérience professionnelle				0,5	2
Module	<i>Expérience en milieu professionnel</i>	0	13	1	2
Total		260	52		30
Volume horaire étudiant		39	39		
Semestre 2					
UE 1 : Séminaires				4	20
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal/mémoire de recherche			3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences</i>	24	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des techniques</i>	24	0	0	0
Module	<i>Rédaction du mémoire de recherche</i>		150		
Séminaire obligatoire	1 séminaire secondaire au choix			1	5
Séminaire optionnel	<i>Pour une histoire politique des sciences : enjeux, méthodes, questions</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et gestion du patrimoine culturel</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Économies et sociétés préindustrielles</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle du contemporain</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Socioanthropologie des techniques</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Archéologie nautique : moyens de transport par eau, aménagements de l'espace littoral et du milieu fluvial</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences, histoire de l'innovation : circulations, communications et civilisations matérielles en Europe (XVIIIe-XXIe s.)</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>L'expérience des techniques</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Sciences et technologies en société</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et historiographie transnationales</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Dans l'atelier. Matières, formes et savoirs du travail artistique (XIIIe-XIXe siècles)</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sciences, anthropologie des savoirs : frontières, enjeux, méthodes</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle de la Chine (XVe-XIXe siècle)</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Les objets comme source : soies et soieries ou comment interroger la matière</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire globale des techniques</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire de la culture technique et scientifique en Europe (XVIe-XIXe siècles)</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Autre séminaire (UFR histoire, Paris 1, extérieur)</i>	12	0	0	0
UE 2 : Outils				2	10
Cours obligatoire	Approfondissement aux méthodes de la recherche			1	5
Cours obligatoire	<i>Approfondissement aux méthodes de la recherche</i>	0	12	0	0
Cours obligatoire	Outil informatique			1	5
Cours obligatoire	<i>Informatique PIREH</i>	0	12	0	0
Total		264	186		30
Volume horaire étudiant		36	174		
Total annuel		524	238		60
		762			

Master 2 Histoire des sociétés occidentales contemporaines					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des imaginaires (XIX-XXe s.)</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>La vie intellectuelle (C. Charle, titre provisoire)</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire politique du XIXe s. (P. Boutry, titre provisoire)</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sociétés urbaines (XIX-XXIe s.)</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle et politique des sociétés contemporaines</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire visuelle</i>	26	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Mobilisations, politiques et mondes du travail</i>	26	0	3	15
Séminaire obligatoire	1 séminaire secondaire au choix			1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire militaire et politique contemporaine (ENS Cachan)</i>	26	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Autre séminaire dans l'UFR d'Histoire</i>	26	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Autres séminaires hors UFR</i>	26	0	1	5
Module	<i>Ecrire l'histoire en France et en Allemagne 2</i>	0	13	1	4
UE 2 : Outils					
Cours obligatoire	1 outil A au choix			1	4
Cours optionnel	<i>Approfondissement des méthodes de la recherche</i>	0	13	1	4
Cours obligatoire	1 outil B au choix			1	4
Cours optionnel	<i>Informatique</i>	0	13	1	4
Cours optionnel	<i>Ecrire l'histoire</i>	0	13	1	4
Cours optionnel	<i>Les archives de la BDIC</i>	0	13	1	4
Cours optionnel	<i>Visite de sites d'archives</i>	0	13	1	4
UE 3 : Expérience professionnelle					
Cours obligatoire	<i>Expérience en milieu professionnel</i>	0	13	0,5	2
Total		260	91		30
Volume horaire étudiant		52	61		
Semestre 2					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal/mémoire de recherche			3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des imaginaires (XIX-XXe s.)</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>La vie intellectuelle (C. Charle, titre provisoire)</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire politique du XIXe s. (P. Boutry, titre provisoire)</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire des sociétés urbaines (XIX-XXIe s.)</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle et politique des sociétés contemporaines</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire visuelle</i>	24	0	3	15
Séminaire optionnel	<i>Mobilisations, politiques et mondes du travail</i>	24	0	3	15
Module	<i>Rédaction du mémoire de recherche</i>		150		
Séminaire obligatoire	1 séminaire secondaire au choix			1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire militaire et politique contemporaine (ENS Cachan)</i>	24	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Autre séminaire dans l'UFR d'Histoire</i>	24	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Autres séminaires hors UFR</i>	24	0	1	5
UE 2 : Outils					
Cours obligatoire	1 outil A au choix			1	5
Cours optionnel	<i>Approfondissement des méthodes de la recherche</i>	0	12	1	5
Cours optionnel	1 outil B au choix			1	5
Cours optionnel	<i>Informatique</i>	0	12	1	5
Total		240	174		30
Volume horaire étudiant		52	176		
Total annuel		500	265		60
		765			

Master 2 professionnel Communication, Technologies de la connaissance et management de l'Information					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Volume Horaire		Info RCC		
	CM	TD	Coef.	ECTS	
Semestre 1					
UE 1 : Management de l'information			3	18	
Séminaire obligatoire	<i>Ingénierie de la veille-Projet de veille</i>	33	0	1	8
Séminaire obligatoire	<i>Technologies de la connaissance</i>	39	0	1	10
UE 2 : La sphère informationnelle 2			1	12	
Séminaire obligatoire	<i>Connaissance des média</i>	12	0	1	3
Séminaire obligatoire	<i>Relations presse</i>	12	0	1	2
Séminaire optionnel	<i>Droit du numérique</i>	18	0	0	2
Séminaire obligatoire	<i>Management de l'information et des données</i>	12	0	1	2
Séminaire obligatoire	<i>Management des connaissances en entreprise</i>	21	0	1	3
Total		147	0		30
		147			
Volume horaire étudiant		147	0		
Semestre 2					
UE 1 : Savoir-faire et projet professionnel 1			3	24	
Séminaire obligatoire	<i>Conduite de projet, Stage et suivi de mémoire</i>	26	0	1	6
Séminaire obligatoire	<i>Stage et mémoire</i>	0	600	2	18
UE 2 : La sphère informationnelle 3			1	6	
Séminaire obligatoire	<i>Le media électronique</i>	27	0	1	6
Total		53	600		30
		653			
Volume horaire étudiant		53	600		
Total annuel		200	600		60
		800			

M2 professionnel en apprentissage Métiers informatiques et maîtrise d'ouvrage (MIMO)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Outils et méthodes				8	6
Cours obligatoire	<i>Anglais</i>	24	0	3	3
Cours obligatoire	<i>Analyse et visualisation des données</i>	0	9	3	1
Cours obligatoire	<i>Droit et informatique</i>	10	0	2	2
UE 2 : Ingénierie des systèmes				6	6
Cours obligatoire	<i>Gestion de projets</i>	42	0	3	3
Cours obligatoire	<i>Ingénierie des exigences</i>	24	0	3	3
UE 3 : Base de données				6	6
Cours obligatoire	<i>Remise à niveau</i>	19	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Base de données Relationnelles</i>	24	0	3	3
Cours obligatoire	<i>Projet Base de données</i>	0	8	3	3
UE 4 : Internet				5	4
Cours obligatoire	<i>Stratégie internet</i>	10	0	1	1
Cours obligatoire	<i>HTML et Javascript</i>	10	0	2	1
Cours obligatoire	<i>XML</i>	8	8	2	2
UE 5 : Programmation procédurale				9	8
Cours obligatoire	<i>langage C</i>	40	0	3	3
Cours obligatoire	<i>Projet C</i>	10		1	1
Cours obligatoire	<i>Langage et paradigme</i>	10		1	1
Cours obligatoire	<i>Algorithmique générale</i>	44	0	4	3
Total		275	25		30
Volume horaire étudiant		265	25		
Semestre 2					
UE 1 : autour de la maîtrise d'ouvrage				5	5
Cours obligatoire	<i>Culture numérique</i>	39	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Gestion documentaire</i>	6	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Audit informatique</i>	11	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Evaluation et rentabilité</i>	10	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Communication et accompagnement du changement</i>	16	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Initiation au Business Model</i>	6	0	0	0
UE 2 Ingénierie des systèmes				4	4
Cours obligatoire	<i>UML</i>	17	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Datawarehouse</i>	10	0	1	1
Cours obligatoire	<i>PLM et ERP</i>	12	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Architecture et urbanisme des SI</i>	10	0	1	1
UE3 Programmation Objet				6	6
Cours obligatoire	<i>Programmation en langage Java</i>	40	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Projet Java</i>	0	12	2	2
Cours obligatoire	<i>Programmation en langage Python</i>	30	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Projet Python</i>	0	12	2	2
UE4 Système d'exploitation et réseaux				2	4
Cours obligatoire	<i>Réseaux</i>	13	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Initiation au système d'exploitation UNIX</i>	13	0	1	2
UE5 Professionalistion				11	11
Cours obligatoire	<i>Mémoire</i>	10	100	11	11
Total		243	124		30
Volume horaire étudiant		243	124		
Total annuel		518	149		60
		667			

M2 professionnel Coopération internationale Afrique-Moyen orient (CIAMO)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	2 Séminaires principaux obligatoires			4	15
Séminaire obligatoire	<i>Sociologie de l'islam contemporain</i>	0	26	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit international public</i>	19	0	1	3
Séminaires de spécialité (2 obligatoires selon cursus choisi) :					
Cursus optionnel	Cursus Afrique contemporaine :				
Séminaire obligatoire	<i>Relations internationales euro-africaines</i>	0	26	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Histoire politique africaine du temps présent</i>	26	0	1	4
Cursus optionnel	Cursus Maghreb Moyen-Orient :				
Séminaire obligatoire	<i>Géopolitique du monde arabe contemporain</i>	26	0	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Histoire politique du monde arabe</i>	0	26	1	4
Séminaire obligatoire	2 séminaires secondaires au choix sur 3			1	5
Séminaire optionnel	<i>Droit européen</i>	19	0	0,5	2,5
Séminaire optionnel	<i>Sécurité défense</i>	19	0	0,5	2,5
Séminaire optionnel	<i>Introduction à la politique de coopération européenne et internationale</i>	19	0	0,5	2,5
UE 2 : Outils					
Cours obligatoire	2 outils A obligatoires			2	5
Cours obligatoire	<i>Interculturel et gestion de projet</i>	0	26	1	2,5
Cours obligatoire	<i>Retour sur expérience et Analyse du risque</i>	0	26	1	2,5
Cours obligatoire	2 outils B obligatoires			2	5
Cours obligatoire	<i>Langue vivante 1 : Anglais professionnel</i>	0	26	1	2,5
Cours obligatoire	Langue vivante 2 : langue orientale ou africaine (au choix à Paris 1 ou ailleurs):			1	2,5
Cours optionnel	<i>Arabe à Paris 1</i>	0	26	1	2,5
Cours optionnel	<i>Portugais à Paris 1</i>	0	26	1	2,5
Cours optionnel	<i>Autre langue dans un autre établissement</i>	0	26	1	2,5
Total		128	234		30
		362			
Volume horaire étudiant		83	156		
239					
Semestre 2					
UE 1 : Stage					
	Notation de l'organisme d'accueil			4	15
	<i>Notation du maître de stage avec appréciation du tuteur de stage</i>	0	560		
UE 2 : Rapport de stage et soutenance					
	Outil A obligatoire			4	15
	<i>Rapport de stage et soutenance</i>	0	0		
Total		0	560		30
		560			
Volume horaire étudiant		0	560		
Total annuel		128	794		60
		922			

Master 2 Histoire et audiovisuel (finalité Recherche)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			4	20
Séminaire obligatoire	<i>1 séminaire principal au choix</i>			3	15
Séminaire optionnel	<i>Pour une histoire sociale politique et culturelle des fêtes contemporaines</i>	13	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>L'histoire par l'image et les sons</i>	26	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire visuelle</i>	13	0	1	15
Cours obligatoire	1 séminaire secondaire au choix			1	5
Séminaire optionnel	<i>Droit de la propriété intellectuelle</i>	24	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Les archives télévisuelles et leurs usages</i>	13	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle et politique du contemporain</i>	26	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire et esthétique de la photographie</i>	21	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Littératures et musiques dans les RI</i>	0	12	1	5
Séminaire optionnel	<i>Particularités production audiovisuelle historique</i>	16	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Images d'archives au cinéma</i>	26	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Télévision : source, objet, écriture de l'histoire</i>	13	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Ecrire l'histoire en France et en Allemagne 2</i>	0	13	1	4
UE 2 : Outils					
Séminaire obligatoire	1 outil A au choix			1	4
Séminaire obligatoire	<i>Histoire de la radio et de la télévision : Perspectives culturelles et transnationales</i>	0	13	1	4
Séminaire obligatoire	1 outil B au choix			1	4
Séminaire obligatoire	<i>Informatique</i>	13	0	1	4
UE 3 : Expérience professionnelle					
Cours obligatoire	<i>Expérience en milieu professionnel</i>	0	13	1	2
Total		204	51		30
		255			
Volume horaire étudiant		63	26		
Semestre 2					
UE 1 : Séminaires					
Cours obligatoire	1 séminaire principal/mémoire de recherche			4	20
Cours obligatoire	<i>1 séminaire principal/mémoire de recherche</i>			3	15
Séminaire optionnel	<i>Pour une histoire sociale politique et culturelle des fêtes contemporaines</i>	12	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>L'histoire par l'image et les sons</i>	14	0	0	0
Séminaire optionnel	<i>Histoire visuelle</i>	12	0	0	0
Module	<i>Rédaction du mémoire recherche</i>		150		
Cours obligatoire	1 séminaire secondaire			1	5
Séminaire obligatoire	<i>Master class avec des réalisateurs reconnus de documentaires historiques</i>	0	12	0	0
UE 2 : Outils					
Cours obligatoire	1 outil A au choix			1	5
Cours obligatoire	<i>Histoire et radio</i>	12	0	0	0
Cours obligatoire	1 outil B au choix			1	5
Cours obligatoire	<i>Informatique</i>	12	0	0	0
Total		62	162		30
		224			
Volume horaire étudiant		75	150		
Total annuel					
		266	213		60
		479			

Master 2 Histoire et audiovisuel (finalité Professionnelle)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Séminaire de spécialité					
Séminaire obligatoire	1 séminaire au choix			3	15
Séminaire optionnel	<i>Pour une histoire sociale politique et culturelle des fêtes contemporaines</i>	13	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>L'histoire par l'image et les sons</i>	26	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Histoire visuelle</i>	13	0	1	15
UE 2 : Autre spécialité					
Séminaire obligatoire	<i>Histoire de la radio et de la télévision : Perspectives culturelles et transnationales</i>	13	0	1	5
Séminaire obligatoire	1 séminaire au choix			1	10
Séminaire optionnel	<i>Droit de la propriété intellectuelle</i>	24	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Les archives télévisuelles et leurs usages</i>	13	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire culturelle et politique du contemporain</i>	26	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Histoire et esthétique de la photographie</i>	21	0	1	5
Séminaire optionnel	<i>Littératures et musiques dans les RI</i>	0	12	1	5
Séminaire optionnel	<i>Images d'archives au cinéma</i>	26	0	1	5
UE : Professionnalisation					
Cours obligatoire	<i>Atelier rencontre avec des professionnels de l'audiovisuel</i>		13	1	2
Séminaire obligatoire	<i>Particularités production audiovisuelle historique</i>	16	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Informatique</i>	0	13	0	1
Total		191	25		30
		216			
Volume horaire étudiant		79	13		
Semestre 2					
UE 1 : Séminaire de spécialité ou stage de terrain					
Séminaire optionnel	<i>Rapport de stage ou mémoire</i>		24	0	20
Module	<i>Rédaction du mémoire</i>		150		
UE 2 : Autre spécialité et outils de la recherche					
Cours obligatoire	<i>Histoire et radio</i>	12	0	0	2
Cours obligatoire	<i>Master class avec des réalisateurs reconnus de documentaires historiques</i>	0	12	0	2
Cours obligatoire	<i>Informatique</i>	0	12	0	1
UE 2 : Professionnalisation					
Cours obligatoire	<i>Stage en entreprise audiovisuelle</i>		90	1	5
Total		12	264		30
		276			
Volume horaire étudiant		75	276		
Total annuel		203	289		60
		492			

Master 2 Expertise des conflits armés, finalité recherche FI+FA					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : Séminaires de spécialité					
Séminaire obligatoire	<i>Étudier la guerre</i>	26	0	3	0
UE 2 : Approfondissement des méthodes de la recherche					
Séminaire obligatoire	<i>Approfondissement méthodes de la recherche (tous séminaires)</i>	0	26	1	0
Séminaire obligatoire	<i>Autre spécialité ou discipline (tous séminaires)</i>	26	0	1	0
Cours obligatoire	<i>Informatique</i>		13	1	0
Cours optionnel	<i>Bonus sport</i>		0		0
Total		52	39		30
		91			
Volume horaire étudiant		52	39		
Semestre 4					
UE 1 : Séminaire de spécialité					
Séminaire obligatoire	<i>Étudier la guerre</i>	24	0	3	0
Séminaire optionnel	<i>Mémoire de recherche</i>		150		
UE 2 : Approfondissement des méthodes de la recherche					
Séminaire obligatoire	<i>Approfondissement méthodes de la recherche (tous séminaires)</i>	24	0	1	0
Cours optionnel	<i>Bonus sport</i>				
Total		48	150		30
		198			
Volume horaire étudiant		48	150		
Total annuel		100	189		60
		289			

Master 2 Expertise des conflits armés, finalité professionnelle FI + FA					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : Enseignements fondamentaux					
Séminaire obligatoire	<i>Étudier la guerre</i>	26	0	1	0
Séminaire obligatoire	<i>Transformations stratégiques et conflits armés depuis la fin de la guerre froide</i>	26	0	1	0
UE 2 : Ouvertures thématiques					
Séminaire obligatoire	<i>Cultures stratégiques</i>	26	0	1	0
Séminaire obligatoire	<i>Droit des conflits et des opérations</i>	26	0	1	0
Séminaire obligatoire	<i>Stratégie Serious Game</i>	26	0	1	0
Séminaire obligatoire	<i>Médias et défense</i>	26	0	1	0
UE 3 : Approfondissements (au choix 5 éléments sur 15)					
Cours optionnel	<i>Cours École de guerre</i>	13	0	1	0
Cours optionnel	<i>Droit international</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Droit des organisations internationales, mise en situation</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Géopolitique de l'environnement</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Géopolitique du monde bipolaire #1 (Étude des crises)</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Géopolitique du monde bipolaire #2 (grand séminaire)</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Géopolitique des océans</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Islam, guerre et archives</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Préparation aux concours : écrits et oraux</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Préparation aux concours : entraînement sportif dédié</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Informatique : programmation et exploitation du Web</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Informatique : Bases de donnée et structuration des données</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Défense et sécurité</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Cours extérieur #1</i>	26	0	1	0
Cours optionnel	<i>Cours extérieur #2</i>	26	0	1	0
UE 4 : Langues					
Cours obligatoire	<i>Anglais de défense</i>	20	0	1	0
Cours obligatoire	<i>Autre langue (DDL)</i>		19,5	1	0
Total		293	0		30
		293			
Volume horaire étudiant		280	19,5		
Semestre 4					
UE 1 : Professionalisation					
Cours obligatoire	<i>Stage obligatoire</i>	0	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Mémoire/rapport/article et soutenance</i>	0	104 ⁽¹⁾	0	0
UE 2 : Approfondissement					
Séminaire obligatoire	<i>Conférences de la Chaire des grands enjeux stratégiques contemporains</i>	26	0	0	0
Cours optionnel	<i>Bonus sport</i>	0	0	0	0
Total		26	104		30
		130			
Volume horaire étudiant		26	104		
Total annuel		319	104		60
		423			

M2 Histoire, sciences numériques et quantitatives					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
Semestre 3					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			4	20
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			3	15
Séminaire optionnel	<i>A choisir dans une des 4 périodes historiques (lié au mémoire)</i>				
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire ancienne</i>	26	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire médiévale</i>	26	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire moderne</i>	26	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire contemporaine</i>	26	0	1	10
Séminaire obligatoire	Séminaire secondaire			1	5
Cours obligatoire	<i>Analyse et structuration des données</i>	13	0	1	3
UE 2 : Outils					
Cours obligatoire	1 outil A au choix			1	6
Cours obligatoire	<i>Statistiques avancées (temporelles)</i>	0	26	1	3
Cours obligatoire	<i>Logiciel de statistiques (R, etc.)</i>	0	13	1	1
Cours optionnels	<i>SIG</i>	0	13	1	2
Cours obligatoire	1 outil B au choix			1	4
Cours obligatoire	<i>Cours de Base de données</i>	0	26	1	4
Total		117	78		30
		195			
Volume horaire étudiant		39	78		
Semestre 4					
UE 1 : Séminaires					
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			4	20
Séminaire obligatoire	1 séminaire principal au choix			3	15
Séminaire optionnel	<i>A choisir dans une des 4 périodes historiques (lié au mémoire)</i>				
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire ancienne</i>	24	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire médiévale</i>	24	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire moderne</i>	24	0	1	15
Séminaire optionnel	<i>Séminaire histoire contemporaine</i>	24	0	1	10
Module	<i>Rédaction du mémoire de recherche</i>		150		
Séminaire obligatoire	1 séminaire secondaire			1	5
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées à l'histoire</i>	12	0	1	3
UE 2 : Approfondissement des méthodes de la recherche					
Cours obligatoire	1 outil A au choix			1	10
Cours optionnels	<i>Web sémantique</i>	0	24	1	1
Cours obligatoire	<i>Choix approfondissement (tous séminaire)</i>	24	0	1	10
Total		132	174		30
		306			
Volume horaire étudiant		60	174		
Total annuel		249	252		60
		501			

**Annexe au règlement de contrôle des connaissances type
relative à la mise en œuvre d'une période de césure**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,
Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.
- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler en France ou à l'étranger et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat		Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum un mois ouvrable avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Convention pédagogique.- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.